



## Aéro-club du haut-Bugey

Altiport, chemin du Plagnon

01110 CORLIER

Courriel : [altiportdecorlier@free.fr](mailto:altiportdecorlier@free.fr)

Site : <http://altiportdecorlier.free.fr>

Club tél : 04 74 38 55 85

## Compte rendu de l'assemblée générale du 9 mars 2019

### Ouverture de l'assemblée à 17 h 30 par le président

Claude Mougin remercie tous les membres présents.

Avant de commencer l'ordre du jour le président demande une minute de recueillement en l'honneur de Georges Amon et de Claude Muzy morts accidentellement dans leur avion le 21 août sur l'altiport et une pensée également pour Alain Leclercq décédé le 3 mars 2018

**Membres présents:** Mme Jocelyne Toutain, Mme Catherine Mandran, Mme Evelyne Soulages, M. Claude Mougin, M. Robert Caron, M. Pierre Marmont, M. Jean-Philippe Bouvard, M. Michel Dupuis, M. Bernard Lacroix, M. Mathieu Brûlé, M. Patrice Mandran, M. Jean-Marie Soulages, M. Pierre Pélisson, M. Yves Di Paolo, M. Hervé Lavigne, M. Luc Vinit, M. Hervé Galery, M. Jean-Jacques Filhol, M. Paul Bataillou.

**Membres excusés :** M. Jean-Pierre Lhermet, M. Jean-Claude Crétaïne, M. Pierre Bely, M. Philippe Chandelle.

**Invités :** M. Jean-François Dupont maire de Corlier, M. Sappey ancien maire de Corlier, M. Druet maire d'Izenave et M. Billon, adjoint au maire d'Izenave, M. Charvet (journal du Bugey), M. Domain (le Progrès), M. Rochas (la voix de l'Ain).

**Invités excusés :** Mme Stéphanie Pernod-Baudon vice-présidente du conseil régional, M. Damien Abad député, M. Alain Forêt président de l'A-C de Mâcon

**Aéroclubs représentés :** Ambérieu, Bourg-en-Bresse, Annecy, Chambéry.

### Rapport moral du président :

Les vols ont commencé plus tôt que l'année dernière. Les deux manches à air ont été changées, celle dans le bas n'a tenu qu'un an ! (coût : plus de 200 €). Le fournisseur a fait 10% de remise sur la nouvelle commande.

Suite au traitement avec de l'engrais aux algues marines, la piste n'a pratiquement plus subi de dégâts, il reste quelques taupinières autour de la manche à air de la plate-forme (à surveiller). Lors de son passage la BGTA a fait part au président que la piste était en très bon état.

**Le 5 mai** journée travaux : nettoyage hangar, lavage caravelle, décapage et mise en place de mottes de terre à l'amorce de la plate-forme

Le **25 mai** : contrôle des extincteurs, **2** ont été changés

Le **27 juin** : gros débroussaillage (talus) par une entreprise payée par la Com-Com d'Hauteville.

Le **30 juin et 1 juillet** rassemblement des pilotes de montagne et fête de l'altiport avec une bonne météo et un assez nombreux public venu faire des vols découverte

Le **8 sept** café-croissants, soleil, public, avions, et ulms étaient au rendez-vous. Il avait été décidé de faire un barbecue ce jour et d'inviter les bénévoles (5) qui nous ont aidés pour les 20 ans de l'altiport, 26 personnes se sont retrouvées dans ce bon moment de convivialité.

Fin du compte rendu du président. Pas de questions

**Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité.**

## **Compte rendu du trésorier : voir document joint**

Le secrétaire lit le compte rendu du vérificateur aux comptes absent ce jour. Il n'y a pas de réserve à formuler sur cette gestion et Jean-Claude propose d'approuver les comptes de l'exercice 2018 tels que présentés par le trésorier.

## **Les comptes 2018 sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.**

**Site internet** : géré par Jean-Claude qui nous fait constater une nette augmentation de la consultation du site par rapport aux autres années, sans doute due à la mise en ligne régulière d'informations qui fait de ce site un réel outil de communication.

### **Statistiques de consultation 2017:**

Pages vues: **3663**                      visites **933**                      visiteurs cumulés **893**.

### **Statistiques de consultation 2018:**

Pages vues: **5122**                      visites **1482**                      visiteurs cumulés **1418**.

En conclusion : il faut continuer à fournir des infos pour ce site ! (compte-rendu de manifestation, faits divers, anecdotes, etc..)

La parole est donnée à Bernard Lacroix pour son compte rendu de la réunion de l'AFPM.

Il n'y a pas de changement particulier. Concernant les pilotes montagne : pour la prorogation des qualifications, ils sont tenus de faire 6 atterrissages en montagne dans les 24 mois de la validité de leur qualification, à marquer sur le carnet de vol au moment où l'on renouvelle la licence, avec la date, le lieu, le type de l'appareil et son immatriculation (ceci pour les avions). Pour les Ulms rien de changé.

Jocelyne a participé à la réunion du comité régional aéronautique. Les instructeurs montagne ne seront plus aidés pour leur formation, il n'y a plus de subvention. Suite à l'accident qui s'est passé à Megève, il a été rappelé que la traversée de frontières est conditionnée au dépôt d'un plan de vol et à la détention de la qualification radio en anglais.

Pour d'évidentes questions de sécurité il est fortement recommandé de ne plus se poser sur les glaciers après 14 heures.

Le président propose de passer à **l'élection des membres du conseil**, un seul est sortant, Claude, qui se représente ainsi que trois nouveaux candidats : Jean-Claude Crétaïne, Mathieu Brulé, Bernard Lacroix. Pierre Pélisson est démissionnaire.

**Le renouvellement du conseil d'administration est approuvé à l'unanimité moins une abstention (Claude Mougin).**

Un commissaire au compte sera nommé ultérieurement (Yves Di Paolo est sollicité mais réserve sa réponse pour des raisons professionnelles).

**Le montant des cotisations reste inchangé pour 2020 : 20 €** pour les sympathisants et pour les pilotes de l'AFPM, **50 €** pour les pilotes non AFPM et **90 €** pour les aéroclubs qui viennent former leurs élèves.

### **Orientations et projets 2019**

- \* Journée travaux le 4 mai, report météo au 11 mai.
- \* Rassemblement des pilotes de montagne le 6 juillet, report météo au 7
- \* Café croissants le 7 septembre, report météo au 8
- \* Assemblée Générale à la maison familiale de Cormaranche le 19 avril à 18 heures

**Le Président donne la parole à M. le Maire de Corlier** qui se félicite des bonnes relations avec l'aéro-club et rappelle que la compétence sur l'altiport a été donnée à la commune, suite à la fusion des com-coms. Il sera nécessaire de refaire la convention entre la collectivité et l'aéro-club.

Puis M. le Maire d'Izenave évoque le parc éolien installé sur la montagne de l'Avocat.

**Fin de l'assemblée à 19h00**, suivie du verre de l'amitié et du traditionnel repas dans la salle polyvalente de Corlier mise gracieusement à disposition par la commune.

**Élection du bureau :**

Les membres du conseil d'administration se réunissent à huit clos à l'issue de l'assemblée pour l'élection des membres du bureau 2019

**Résultat du vote :**

<b>Président :</b>	<b>Robert Caron</b>
<b>Vice présidente :</b>	<b>Jocelyne Toutain</b>
<b>Secrétaire :</b>	<b>Michel Dupuis</b>
<b>Trésorier :</b>	<b>Pierre Marmont</b>
<b>Trésorier-adjoint :</b>	<b>Jean-Claude Crétaïne</b>

**Le secrétaire**  
**Michel Dupuis**

**Le président**  
**Robert Caron**